



INSEEC

GRANDE ÉCOLE



Taxe d'Apprentissage 2021

CONSTRUISEZ, À NOS CÔTÉS,
L'AVENIR DE NOS FUTURS DIPLÔMÉS !

GRANDEECOLE.INSEEC.COM

Établissements d'enseignement supérieur technique privé

INSEEC GRANDE ÉCOLE

L'ÉCOLE DE LA DEEP EDUCATION !

Née à Bordeaux en 1975, INSEEC Grande École s'est développée en 40 ans en une Institution privée d'enseignement supérieur et de recherche interdisciplinaire, implantée dans 4 villes en France et 5 campus à l'étranger : INSEEC U. L'INSEEC Grande École délivre le Grade de Master depuis 2005 et est accréditée AMBA depuis 2016.

Elle fait partie de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) et du Chapitre des Écoles de Management qui rassemble les meilleures Business Schools françaises. L'INSEEC Grande École est également engagée dans le dispositif de labellisation DD&RS (Développement Durable & Responsabilité Sociétale).



SA MISSION

Accompagner l'émergence de futurs responsables dotés d'une solide culture pluridisciplinaire, capables de réfléchir, décider, argumenter et porter des projets qui contribueront à configurer leur avenir en cohérence avec le système de valeurs qu'ils auront choisi.

LES MÉTIERS DE DEMAIN AU CŒUR DU PROJET PÉDAGOGIQUE

L'INSEEC Grande École propose une formation aux métiers du management, centrée sur une approche multidisciplinaire et les expériences terrain en entreprise et à l'international. Avec un double objectif : l'acquisition de connaissances et de compétences en lien avec une expertise pointue et la préparation aux métiers de demain qui n'existent pas encore. Le Programme Grande École de l'INSEEC Grande École se déploie sur cinq sites en France, au Royaume-Unis et aux États-Unis.

DES FONDAMENTAUX POUR DES POTENTIELS ÉVOLUTIFS

L'architecture de la formation d'INSEEC Grande École a pour objectif de donner les clés de compréhension du monde qui nous entoure aux managers en devenir, et les doter du sens de l'action réfléchie. La formation de l'INSEEC Grande École a pour vocation de préparer un premier métier dès la sortie de l'école, mais aussi au deuxième métier et au troisième métier.

Afin de répondre au mieux aux évolutions permanentes du monde professionnel, le Programme Grande École de l'INSEEC Grande École forme des managers dotés de solides compétences techniques, d'une réelle ouverture d'esprit et d'une grande capacité d'adaptation.

Le projet pédagogique mis en œuvre combine donc l'acquisition de connaissances, de compétences, de savoir-faire et de savoir-être, grâce à des méthodes et à des contenus novateurs.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

L'INSEEC Grande École forme pour les entreprises des étudiants aux différentes disciplines du management. Notre ambition est de préparer nos futurs diplômés à devenir des managers créatifs et polyvalents, qui accompagneront au mieux les mutations du marché du travail.

Le Programme Grande École de l'INSEEC Grande École, précurseur dans la pédagogie de l'alternance, a créé en 1996 une filière de formation par l'apprentissage. L'école est profondément convaincue de la validité de cette formule qui permet aux étudiants d'étudier tout en menant parallèlement une véritable mission de cadre débutant. L'apprentissage à l'INSEEC Grande École, accessible dès le MI, permet à nos étudiants et à un nombre croissant d'entreprises partenaires, d'aller encore plus loin sur la voie de la professionnalisation.

L'école propose ainsi plusieurs forums annuels qui ont pour objectif le recrutement de vos futurs collaborateurs : apprentis, stagiaires, etc. issus du programme. Ces forums sont organisés pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises.

DIVERSITÉ

L'INSEEC Grande École s'engage dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'école favorise l'accueil et l'accompagnement de tous les étudiants en permettant à chaque étudiant, quelles que soient ses origines sociales, territoriales ou culturelles, en situation de handicap ou non, de trouver sa voie et de poursuivre des études ambitieuses.



INSEEC GRANDE ÉCOLE

NOS CAMPUS DE DEMAIN

Pour accompagner l'évolution des métiers de demain, l'INSEEC Grande école se dote de nouveaux espaces tels qu'une nouvelle salle informatique Bloomberg sur le campus de Bordeaux. Cette salle de marché est équipée de plusieurs postes connectés aux services Bloomberg Professional, un des systèmes d'informations économiques et financiers les plus puissants et influents au monde. Le campus compte également une salle de dégustation professionnelle d'une quarantaine de postes pour les formations liées aux vins et spiritueux et de l'incubateur qui peut abriter une vingtaine de projets.

Pensés pour encourager le travail collaboratif, 3044 m² seront mis à la disposition des étudiants et administratifs parisiens dès cette année. De nouveaux étages sont actuellement en construction sur le campus de

Lyon permettant d'offrir prochainement de nouveaux espaces à nos étudiants.

Sur l'ensemble de nos campus, nos salles de classe deviennent totalement modulables, pour une expérience étudiante optimale.



QUELQUES CHIFFRES



3 635
contacts
entreprises



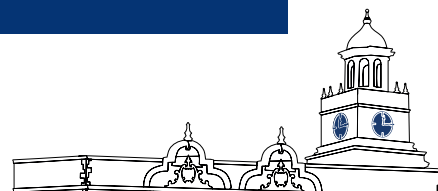
3 000
entreprises ont permis
à nos étudiants de
réaliser des expériences
professionnelles (stages
et apprentissage)



95% des étudiants
en emploi 6 mois
après le diplôme



Quel est le salaire
à la sortie d'école ?
3 200 euros mensuels



FAITES APPEL À NOS CAREER CENTERS POUR RECRUTER VOS NOUVEAUX TALENTS (STAGES, ALTERNANCE, EMPLOIS)

INSEEC Grande École PARIS
27 avenue Claude Vellefaux 75010 PARIS

Marie-Line GUTIERREZ - 01 53 38 11 61
mlgutierrez@inseec.com

INSEEC Grande École BORDEAUX
Hangar 19, Quai de Bacalan
33070 BORDEAUX CEDEX

Leslie RIVALLAN - 05 56 00 73 71
lrivallan@inseec.com

INSEEC Grande École LYON
25 Rue de l'Université 69007 LYON

Jade CARDON - 04 78 29 77 38
jcardon@inseec.com

Direction de l'apprentissage et de l'alternance de l'INSEEC Grande École - PARIS / BORDEAUX / LYON

Marina GARLDERISI - 01 42 09 89 50
mgalderisi@inseec.com

PARTICIPEZ À LA FORMATION DE NOS JEUNES ET À LA QUALITÉ DE NOTRE ENSEIGNEMENT !

La Taxe d'Apprentissage a été créée pour **soutenir les dépenses des formations technologiques, professionnelles et financer les formations en apprentissage.**

C'est le seul impôt sur les sociétés dont les entreprises peuvent choisir librement une partie des bénéficiaires !

Les fonds perçus, chaque année, **contribuent à l'évolution de notre enseignement** et participent, notamment :

- À l'innovation pédagogique et la transformation digitale de nos programmes
- À l'internationalisation de nos formations
- Au développement de projets entrepreneuriaux portés par nos étudiants
- Au recrutement d'enseignants-chercheurs.

À l'heure où les entreprises doivent décider à quelles formations de leur choix elles verseront une partie de cet impôt, leur soutien nous est précieux ! Une récente réforme modifie sa répartition et son mode de règlement, toutefois nos établissements restent habilités à la percevoir.

COMMENT EN FAIRE BÉNÉFICIER NOTRE ENSEIGNEMENT

Il existe plusieurs catégories d'organismes éligibles à percevoir la part des 13% directement des entreprises, **l'INSEEC est habilitée de plein droit.**

Le règlement, qui doit intervenir **avant le 1er juin 2021**, peut s'effectuer selon 3 modalités :

- Par chèque à l'ordre de **l'INSEEC** à adresser à :
INSEEC U.
Service taxe d'apprentissage
43, Quai de Grenelle 75015 Paris
- Par virement bancaire en indiquant en libellé :
Nom de l'entreprise + n° SIRET + TA21

	RIB spécifique TA 2021	N° UAI
INSEEC Ile-de-France	IBAN : FR76 3000 4028 3700 0111 4762 494 BIC : BNPAFRPPXXX	0754500J
INSEEC Nouvelle-Aquitaine	IBAN : FR76 3000 4028 3700 0111 4791 594 BIC : BNPAFRPPXXX	0332524P
INSEEC Rhône-Alpes	IBAN : FR76 3000 4028 3700 0111 4781 894 BIC : BNPAFRPPXXX	0694282E

- Par carte bancaire : depuis la page [inseec-agires.com](https://www.inseec-agires.com)

ATTENTION : Afin de permettre l'identification des règlements des entreprises et la délivrance des justificatifs de paiement, il est indispensable de télécharger et retourner la fiche de renseignement complétée par voie postale dans le cas d'un règlement par chèque, ou pour les autres modes de règlement soit par email, soit par voie postale.

QUI DOIT S'EN ACQUITTER ?

Elle est due par toute **entreprise présentant un caractère commercial, industriel ou artisanal, soumise à l'impôt sur le Revenu ou sur les Sociétés et employant au moins 1 salarié.**

Les différentes exonérations de taxe d'apprentissage existantes jusqu'alors restent effectives (se référer au site www.service-public.fr).

COMMENT EST-ELLE CALCULÉE ?

Elle est calculée sur la base des montants des salaires soumis aux cotisations sociales et des avantages en nature versés par l'entreprise sur une année civile (primes, gratifications, indemnités...etc.), soit la **Masse Salariale de l'année civile.**

Son taux d'imposition reste à 0,68 % de la Masse Salariale.

Répartition de la Taxe d'Apprentissage 2021



Elle est désormais répartie en 2 parts :

1/ La part des 87 % du montant de la Taxe (ou 0,60% de la Masse Salariale)

Destinée au financement des formations en l'alternance et confiée à France Compétences qui affecte ces fonds au **paiement des contrats signés d'apprentissage et à la péréquation de l'alternance.**

Cette part est à verser sous échéance à l'OPCO de branche de l'entreprise.

2/ La part des 13 % du montant de la Taxe d'Apprentissage (ou 0,08% de la Masse Salariale)

Il s'agit de la seule part d'impôt pour laquelle **l'employeur peut choisir librement le (ou les) bénéficiaire(s) !** Destinés à participer au développement des formations initiales technologiques et professionnelles à temps plein et hors apprentissage.

Cette part est à verser **en 1 fois directement à (aux) l'organisme(s) habilité(s) du choix de l'entreprise avant le 1er juin 2021.**



Votre contact privilégié pour toute information sur ces nouvelles modalités et pour vous accompagner :

VIRGINIA MARTIN

Directrice des partenariats entreprises & taxe d'apprentissage

Tel : +33 (0)1 53 92 03 41

Email : taxe-apprentissage@inseec.com